



Odessa O'Dell Associée

T 613.787.3551 F 613.230.8842 Ottawa OODell@blg.com LinkedIn

Travail et emploi

Négociations collectives

Différends en matière d'emploi

Droits de la personne

Griefs et arbitrages

Défense des droits devant les commissions des relations du travail

SST et indemnisation des accidentés du travail

Harcèlement au travail

Équipe du Nord®

Odessa exerce principalement dans le domaine du travail et de l'emploi et conseille ses clients sur les questions suivantes :

- Organisation et accréditation syndicales
- Négociations collectives et arbitrage
- Congédiement injustifié et cessation d'emploi
- Droits de la personne
- Santé et sécurité au travail
- Sécurité au travail et assurances

Odessa a plaidé devant de nombreux tribunaux et cours en Ontario et en Alberta, notamment la Cour des petites créances, la Cour supérieure de justice de l'Ontario et la Cour du Banc de la Reine de l'Alberta. Elle a également représenté des clients devant divers tribunaux fédéraux, dont le Tribunal de santé et sécurité au travail Canada.

Odessa parle couramment l'anglais et le français et exerce dans les deux langues officielles.

Avant de se joindre à BLG, elle était avocate au sein d'un autre cabinet d'avocats national



Expérience

- Agit pour le compte d'employeurs dans le cadre de litiges en droit de l'emploi
- Agit pour le compte d'employeurs syndiqués relativement à tous les aspects du droit du travail
- Agit pour le compte d'employeurs pour ce qui touche les droits de la personne, la rémunération des travailleurs, l'équité salariale et le respect de la vie privée en milieu de travail
- Conseille des employeurs sur des questions de santé et de sécurité au travail allant des enquêtes sur des incidents jusqu'aux litiges ou aux poursuites

Perspectives et événements

- Autrice, « Hiring talent in a competitive job market: What to know about engaging a PEO in Canada », article de BLG, février 2023
- Autrice, « COVID-19 : Les employeurs et la loi fédérale sur les mesures d'urgence », article de BLG, mars 2020
- Conférencière, « La légalisation du cannabis et ses conséquences », 40e congrès annuel de l'AJEFO,
 2019
- Conférencière, « Your Employee Hiring Toolkit: A Spring Tune-Up », déjeuner-causerie du groupe Droit du travail et de l'emploi de BLG, juin 2019
- Autrice, « La Cour suprême de T.-N.-L. confirme que l'incapacité de mesurer l'affaiblissement des facultés causé par le cannabis et d'en gérer le risque en milieu de travail peut entraîner une contrainte excessive », article de BLG, avril 2019
- Autrice, « On se connaissait pourtant à peine : Courte durée de service n'est pas nécessairement synonyme de court préavis en Ontario », article de BLG, mars 2019
- Conférencière, « Incentives and Bonus Entitlements During Notice Period », conférence intitulée « Six-Minute Employment Lawyer (Ottawa) », Association du Barreau du Comté de Carleton, septembre 2018
- Autrice, « La liberté après le travail : le droit légitime à la déconnexion des employés », article de BLG, juillet 2018
- Conférencière, « Asserting Privilege During OHS Investigations », Employment Symposium, 2016

À l'extérieur de BLG

Activités professionnelles

- Membre, Barreau de l'Ontario
- Membre, La Société des Plaideurs
- Membre, Association du Barreau du Comté de Carleton
- Membre, La Société des plaideurs
- Membre, Association des juristes d'expression française de l'Ontario (AJEFO)

Activités communautaires

- Bénévole, Law Help Ontario
- Membre, Comité des jeunes juristes, AJEFO
- Membre, Comité des ressources humaines, SOS Children's Villages Canada



Prix et marques de reconnaissance

 Reconnue dans l'édition 2025 de la publication The Best Lawyers in Canada (Droit du travail et de l'emploi)

Bar Admission & Education

- Ontario, 2017
- Alberta, 2016
- Nunavut, 2021
- J.D. (avec distinction), Université d'Ottawa, 2015
- Baccalauréat en relations publiques (avec distinction), Université Mount Saint Vincent, 2009

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

© 2025 Borden Ladner Gervais s.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.